

COMMUNE DE FLÉRON

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos références : PU/2021/049pP - 20210902

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame ZINGABIRE - MEUNIER, domiciliés Rue de Retinne 100 à 4620 Fléron.

Le terrain concerné est situé Rue de Retinne 100 à 4620 Fléron, cadastré Fléron section A n° 212 K.

Le projet consiste en **la régularisation de la construction d'une terrasse en béton et en empiérement à l'arrière de la maison, de la démolition et de la reconstruction de murets de soutènement (latéral et fond de terrasse), de modifications de relief du sol dans l'espace latéral + la reconstruction d'escaliers à l'avant de l'habitation, la construction de murets à l'avant de la parcelle, la modification des portes de garages par des châssis pour local rangement et buanderie** et présente les caractéristiques suivantes :

(P.S.: zone d'habitat; G.C.U.: Aire n°5 - Zone intermédiaire - Aire intermédiaire; S.D.C.: III.B.1- Zone intermédiaire - Zone résidentielle de liaison - habitat ; Permis d'urbanisation VARLET du 18/07/1964 – lot n°3) et s'écarte du G.C.U et du permis d'urbanisation pour :

- 1) Hauteur des murets en façade avant supérieur à 50cm (120cm),
- 2) Aménagement dans la zone de recul du lotissement.

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON. Au vu des conditions sanitaires, une seule personne sera accueillie par rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : urbanisme@fleron.be, dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

La date d'affichage de l'annonce est le 9 septembre 2021.

Les réclamations écrites sont à envoyer du 14 septembre 2021 au 29 septembre 2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete_urbanisme@fleron.be

Fléron, le **03 SEP. 2021**

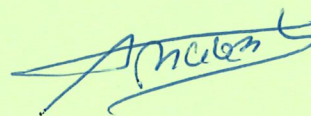
Le Directeur Général f.f.,



P. SOLDATI



Le Bourgmestre,



Th. ANCION

